



Les Echos de la Belle

Journal d'informations des communes associées de Celles-sur-Belle / Montigné / Verrines-sous-Celles | N° 44 - Juin 2015

ÉDITO

En bientôt 40 ans de mandat municipal je n'ai jamais connu autant d'interrogations, d'incertitudes quant à la vie de nos collectivités.

Incertitude territoriale - Le feuilleton dure maintenant depuis plusieurs années. La loi NOTRe, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, n'est toujours pas votée. Le cap des 20 000 habitants annoncé comme le seuil minimum des intercommunalités sera-t-il maintenu malgré l'avis contraire du Sénat, de l'Association des Maires de France et des Présidents de communautés de communes ?

Si le seuil est conservé à 5 000 habitants, les différents tours de table effectués au bureau de notre intercommunalité montrent une volonté de rester ensemble et solidaires. Au cas où la chambre des députés maintiendrait le seuil à 20 000 habitants, nous avons rencontré et échangé avec les responsables des quatre intercommunalités voisines, CAN, Communauté du Haut Val de Sèvre, Communauté du Mellois et enfin Val de Boutonne.

Un cabinet spécialisé nous apporte son concours afin de nous aider à nous positionner à la fois

- Sur une modification de fiscalité (FPU) et la répartition des charges qui vont avec,
- Sur une réflexion non dénuée d'intérêt sur les Communes Nouvelles,
- Sur les possibilités de rejoindre telle ou telle communauté voisine (pour peu qu'elle nous accepte !) selon les trois critères classiques : fiscalité, compétences et gouvernance.

Au prétexte d'atteindre les 20 000 habitants l'administration risque de créer des territoires qui ne correspondent pas aux réalités que sont les bassins de vie, le fonctionnement économique ou encore la gouvernance.

Nous serons vigilants sur l'ensemble de ces points et tout particulièrement sur les augmentations de fiscalité que ne manqueront pas de générer ces regroupements s'ils devaient se réaliser.

Incertitude financière - Traditionnellement le mois de mars est le mois du vote du budget. Malgré une chute importante de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat, la situation financière de la commune de Celles-sur-Belle, gérée prudemment tout au long de ces années, m'a permis de proposer au Conseil Municipal un budget en équilibre, sans augmentation des taux des impôts locaux.

Il en va tout autrement pour les finances de la Communauté de Communes.

En effet, celle-ci a dû prendre un certain nombre de nouvelles compétences à sa charge - transport scolaire, activités périscolaires, etc., - et assumer le déficit important du plan d'eau, sans qu'il n'y ait d'apport financier ni d'augmentation d'impôts en rapport avec ces transferts. Mais ce qui nous impacte le plus ce sont les hausses de participations des organismes satellites auxquels nous devons adhérer: Pays Mellois, Syndicat des Piscines, École de musique, résultat d'un type de mutualisation qui nous interroge quant à l'avenir d'éventuelles futures intercommunalités.

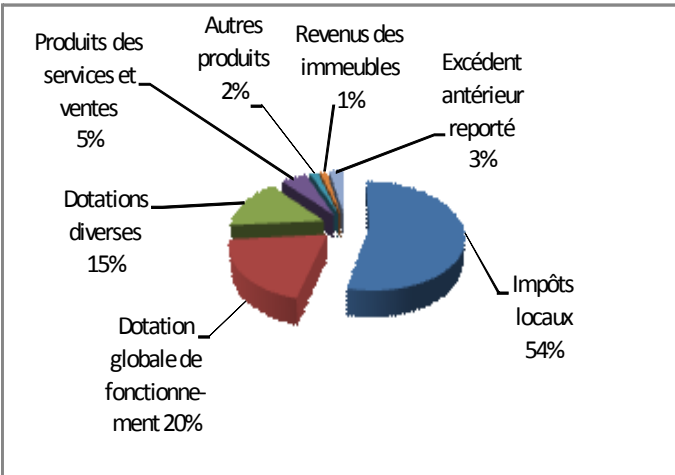
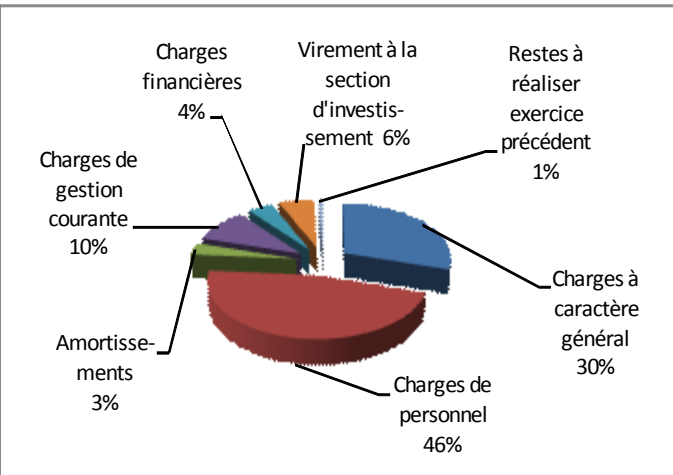
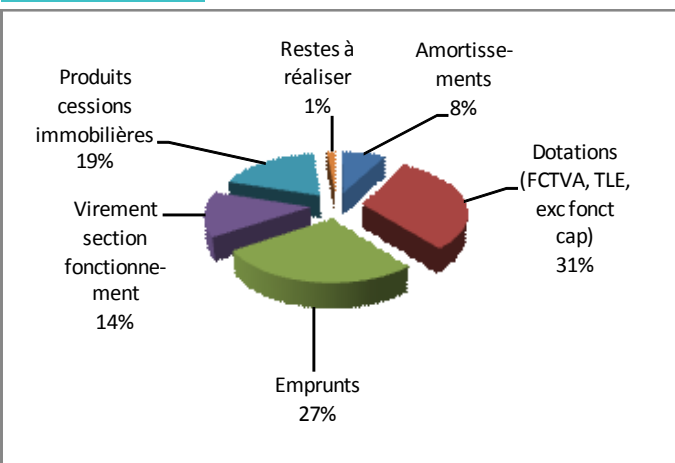
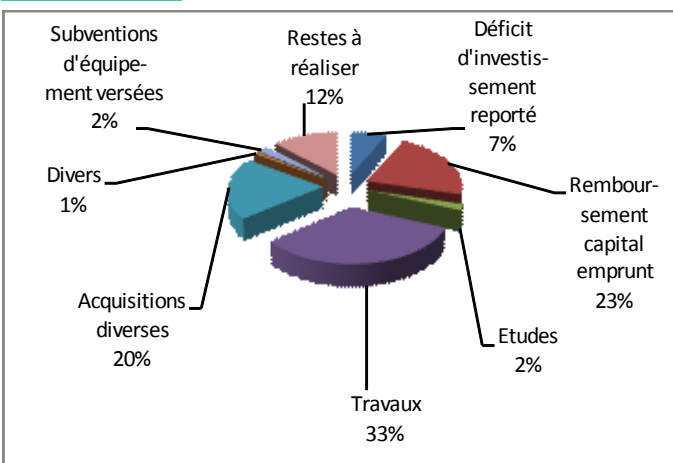
Le Conseil Communautaire, sur ma proposition, a donc décidé d'ajuster les impôts afin que le produit de cette augmentation corresponde exactement aux besoins nouveaux générés par ces organismes et la baisse de la DGF par l'Etat ; afin que notre communauté puisse continuer à assurer ses missions de service (mais sans lui octroyer pour autant la possibilité d'investissements conséquents).

Il faut en finir avec toutes ces incertitudes, savoir demain sur quels découpages intercommunaux, sur quels types de financements nous pourrions nous appuyer pour générer à nouveau des dynamiques de territoires volontaristes et des services de qualité sans impacter nos fiscalités.

Soyez assurés de la vigilance et de la volonté solidaire de vos conseillers municipaux et intercommunaux afin d'assurer au mieux cette inéluctable transition.



Jean-Marie ROY,
Maire de Celles-sur-Belle,
Président de la Communauté de communes.

BUDGET COMMUNAL 2015**Section de fonctionnement – montant total : 3 593 059,75 €****RECETTES****DÉPENSES****Section de investissement - montant total: 1 507 001,30€****RECETTES****DÉPENSES****TAUX DES TAXES**

Cette année, notre volonté a été de ne pas augmenter le taux des taxes qui reste identique pour 2015 malgré un désengagement de l'Etat.

- > Taxe habitation: 21,06 %
- > Taxe foncière (bâti) : 18,16 %
- > Taxe foncière (Non Bâti) : 57,82 %
- > Contribution économique des entreprises (CFE) : 19,45 %

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE

<http://www.ville-celles-sur-belle.com>

La commission régionale du patrimoine et des sites a donné, à l'unanimité, un avis favorable au projet d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Les personnes publiques associées vont émettre leur avis préalablement à l'enquête publique qui devrait avoir lieu fin de cette année.

COMMISSION ECONOMIQUE

En cette période toujours difficile, plusieurs projets commerciaux sont sur le point d'aboutir. Nous avons la chance d'avoir sur notre commune des partenaires entrepreneurs qui ont confiance en l'avenir et qui continuent à investir. Pour ce qui concerne la santé, le dossier cabinet médical est en bonne voie avec une société immobilière déclarée. Celle-ci va prendre en charge la construction de cette structure. Trois à quatre médecins, des infirmières et un peu plus tard sans doute un dentiste viendront occuper ces locaux adaptés et fort bien situés.

COMMISSION SÉCURITÉ

Les travaux de mise aux normes sécurité incendie sont en phase de réalisation à l'abbaye et devraient permettre de donner un avis favorable à son exploitation lors de la prochaine visite de sécurité. Nous travaillons avec les services techniques à l'obligation faite aux communes de la mise en accessibilité des locaux accueillant du public. Comme le permet le législateur, ce programme va s'étaler sur 9 années car la contrainte financière est très importante. Toutes nos réalisations prendront dorénavant en compte ces normes concernant les divers handicaps.

PATRIMOINE

Un intérêt particulier porté à l'église St Maixent de Verrines par les instances de la conservation du patrimoine. Depuis plusieurs années, les autorités ont une action de valorisation de ce monument classé « Monument Historique ». Il s'agit, en effet, d'une église romane dont l'architecture ne laisse personne indifférent.

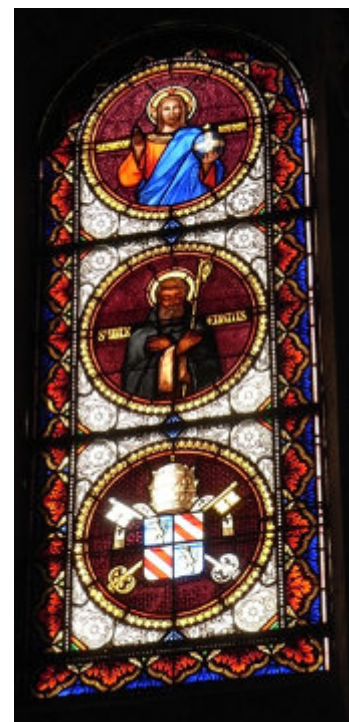
Le service des « Monuments Historiques », après décision de la municipalité, ont donc décidé dans un premier temps de participer à la restauration des vitraux qui sont en mauvais état.

Les travaux ont débuté il y a quelques mois par la restauration de la baie centrale du chœur. Il s'agissait de déposer le vitrail puis de le déplacer à l'atelier du vitrail St Joseph en Charente, chez M. Riffaud, meilleur ouvrier de France et ensuite de mettre en œuvre sa restauration.

Un cahier des charges avait préalablement été élaboré par les services du patrimoine.

Une fois les parties en verre changées, il a fallu refaire la totalité du plomb. Puis le vitrail a été reposé avec toutes les précautions nécessaires pour sa conservation et sa protection, notamment par une pose de rejingot en plomb à sa base et la mise en place d'une double verrière.

Désormais, les visiteurs peuvent admirer les couleurs et la lumière qu'apporte cet élément restauré à l'église St Maixent de Verrines.



Bâtiment Rue des Halles

Les travaux de réhabilitation sont en voie d'achèvement.

**Abbaye Royale**

Un chemin d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été aménagé pour rejoindre la salle dite « au pilier ».

**Chaufferie de l'Abbaye**

Une chaudière neuve a été installée.
Le local a été mis aux normes de sécurité.



Abbaye Royale
Remise à neuf de la peinture de l'ensemble des ouvertures .



La cour intérieure de l'abbaye a été rajeunie par la mise en place de calcaire concassé.

Cimetière de Celles

Il a été procédé à la réfection d'un mur, ainsi qu'à l'abattage des arbres au fond du nouveau cimetière qui occasionnaient beaucoup de salissures sur les tombes environnantes.



Les travaux d'élagage ont été réalisés sur différents sites de la commune.



Les travaux d'aménagement du groupe cynophile de la gendarmerie nationale ont débuté, route de Chizé, à proximité de l'actuelle brigade.





Maison de la Forge (parking de l'Aumônerie)

L'aménagement intérieur est terminé.
Ce local permettra d'accueillir
les travaux d'embellissement de
l'orgue destiné à l'Abbatiale.

Des plantations d'arbres fruitiers
ont été réalisées avec
les enfants des écoles, leurs
enseignants et les jardiniers
communaux sur le site de la
Revêtizon et sur celui de Verrines.



Des rénovations dans les
logements gérés par la commune,
ont été effectuées par le personnel
communal. Un coup de propreté
bien nécessaire pour redonner une
jeunesse à ces appartements.

Le site « des Chaillettes »

Suite à l'installation de l'entreprise LB7,
l'aménagement de la zone se poursuit.
Les raccordements à l'eau, l'électricité et
au téléphone se sont achevés fin mai.
Cette zone accueille déjà une
entreprise de travaux publics.



COMMISSION ENVIRONNEMENT

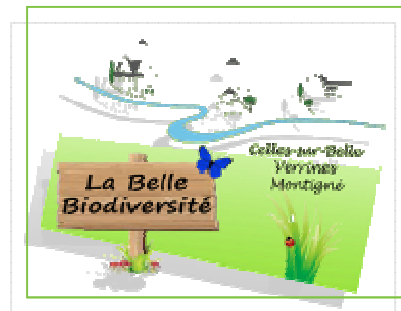
<http://www.ville-celles-sur-belle.com>

Dans le cadre de l'opération « Mon village – Espace de biodiversité » menée en partenariat avec le CNRS de Chizé, un rucher pédagogique avait été installé dans la zone de l'Aumônerie.

Depuis le 21 avril, il a migré dans la vallée de la Belle à un emplacement aménagé par les jardiniers municipaux. Sur place, un panneau explicatif vous donnera toutes les informations.



Vous avez pu constater que la tonte des



divers espaces verts a commencé. Comme évoqué dans les échos de la Belle de Janvier 2015, et dans un souci de bonne gestion afin de préserver la faune et la flore, le plan « tonte » est en application. Vous découvrirez, lors de vos promenades, une signalétique explicative sur les différents sites.

Villages Fleuris... Comme tous les ans, le jury communal des maisons fleuries se déplacera, début juillet, dans nos trois communes. Les prix seront remis, comme d'habitude, dans la première quinzaine de septembre.

PROPRETÉ DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE - POUR LE TRI DES DÉCHETS

Pour un cadre et une qualité de vie toujours plus agréables, la municipalité tient à maintenir une propreté indispensable. Mais très régulièrement, les abords des conteneurs de tri sélectif sont pris pour une déchetterie. On y trouve vraiment de tout (cartons d'emballage, polystyrène, plastiques, déchets végétaux, pelouses, bois, animaux morts...).

« STOP ! »:

NE LAISSEZ RIEN À CÔTÉ DES CONTENEURS, s'ils sont pleins orientez-vous vers la déchetterie ou un autre site. Nous tenons à vous préciser que le dépôt sauvage d'ordures et déchets est une infraction. Si vos objets ne passent pas dans les espaces prévus : **c'est qu'ils sont trop encombrants** et qu'ils doivent être

déposés à la déchetterie de Celles-sur-Belle. Elle est ouverte: Lundi : 9h15 - 12h, Mardi : 9h15-12h / 14h-18h30, Jeudi : 9h15 -12h/14h-18h30, Vendredi : 14h-18h30, y compris le Samedi, 9h15-12h / 14h-18h30.

Grâce aux efforts de tous, nous pouvons changer cela. Nous en appelons au civisme de l'ensemble des citoyens.



BIBLIOTHÈQUE

<http://www.ville-celles-sur-belle.com>

Dans ces locaux, la bibliothèque de Celles-sur-Belle se compose d'un secteur adulte et un secteur jeunesse. Près de 13 500 documents sont à votre disposition : romans, documentaires, albums, périodiques, CD, DVD.

Vous pouvez emprunter 5 livres pour une durée de 3 semaines, 3 CD et 1 DVD (le prêt des DVD est limité à 1 semaine)

L'inscription est gratuite pour les enfants (jusqu'à 18 ans). Pour les adultes, la cotisation est de 10€ pour une année (15€ pour les habitants hors commune).

La bibliothèque est située en centre bourg au 7 rue de l'Ancienne mairie.



Les achats de livres permettent de trouver des nouveautés régulièrement.

Deux postes informatiques avec accès gratuit à internet sont à votre disposition. La bibliothèque a son propre site Internet à l'adresse suivante : <http://0799983x.esidoc.fr>

Vous pouvez consulter le catalogue et vous avez accès à celui de la bibliothèque départementale. Si vous désirez un titre en particulier, la bibliothécaire peut alors le réserver à la bibliothèque départementale.



Si vous voulez des conseils de lecture, n'hésitez pas à solliciter la bibliothécaire.

La bibliothèque participe à plusieurs animations pendant l'année : Terre de lecture, Prix des lecteurs des littératures européennes de Cognac, Semaines poétiques celloises, « Mots et Musique » en partenariat avec l'Ecole de musique du Pays Mellois ; elle organise également des rencontres d'auteurs ou illustrateurs adultes ou jeunesse, la « Semaine de la bouquinade », et l'accueil des classes.

Les horaires :

Mardi : 11h30-12h30 et 15h-18h30

Mercredi : 9h30-12h30 et 14h-18h00

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 9h30-12h30

Bibliothèque : 05 49 79 88 33

bibliotheque.cellessurbelle@orange.fr

TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DU POITOU-CHARENTES - 26 août 2015

Ne soyez pas surpris **le 26 août!** Les routes entre Montigné et Celles seront interdites à la circulation pour le passage de la 2ème étape du tour vélo international de Poitou - Charentes.

Cette compétition d'un haut niveau traversera nos trois communes dans les sens Montigné, Verrines et Celles par la route de Chizé, traversée du bourg par la départementale D 103 puis direction Vitré, **entre 13h30 et 15h**. Grâce à l'aide précieuse des signaleurs bénévoles, tout le trajet sera sécurisé. Nous profitons de cette annonce pour remercier chaleureusement les volontaires qui répondent toujours présents pour ces manifestations.

Nous recherchons des signaleurs bénévoles, si vous aussi vous voulez participer, inscrivez-vous à la mairie (05 49 79 80 17) auprès de Nathalie, Sonia ou Julien.

L'ASSOCIATION "L'OUTIL EN MAIN"

Afin de répondre à toutes interrogations sur son fonctionnement, l'association assurera une permanence en ses locaux, 9 et 11 rue des Halles à Celles-sur-Belle, les samedis 13, 20 et 27 juin, de 9h30 à 12h.

Contact: Norbert GRIETTE - 06 62 13 68 27

FÊTE DE LA MUSIQUE LE 21 JUIN

À CELLES-SUR-BELLE !!!

À partir de midi jusqu'à 22h place des époux LAURANT, une scène et une sono seront à la disposition des musiciens et chanteurs qui voudront faire apprécier leurs talents.

Des frites, des saucisses et autres grillades et bien sûr une buvette seront à disposition. La manifestation est organisée par le groupement des commerçants cellois avec le concours de la mairie.

Faites-vous connaître si vous souhaitez participer en tant qu'artiste ou tout simplement pour donner un coup de main. On compte sur vous!

Contacts: Jean-Paul STEPHANIT tél: 05 49 06 94 86 ou Stéphanie BARON tél: 05 49 79 82 97

EHPAD : VENUE DE M. RICARD JEAN, DÉLÉGUÉ RÉGIONAL AD-PA ALSACE À L'EHPAD.

Tour de France à la marche : M. RICARD Jean, directeur de maison de retraite est parti le 11 avril d'Alsace, il souhaite attirer l'attention en marchant 15 à 20 kms par jour pour mettre en valeur l'accompagnement des personnes âgées. Il défend le plan qui vise à créer 200 000 emplois dans les établissements et les services à domicile. **Il finira sa route le 24 juillet à Paris.**

La population de Celles et des environs pourra le rencontrer le **19 JUIN À 15H À L'EHPAD**, pour débattre et échanger avec lui.

DEVENEZ AMBASSADEUR 79!

Faites découvrir les Deux-Sèvres à vos proches et profitez d'avantages exceptionnels. Procurez-vous vite votre carte gratuite!

<http://www.tourisme-deux-sevres.com>

**ÉTAT-CIVIL**

À partir du 01-01-2015

Naissances

Jade PINTO DOS SANTOS

le 25 février 2015

Aurore LAGUERRE

le 10 mai 2015 :

Nolan BOISUMEAU

le 15 mai 2015 :

Décès

Elie BOUCHET le 6 janvier 2015

Reza PAVLICIC le 12 janvier 2015

Alice, Charlotte TRIBOT

(épouse BUCHOU) le 15 janvier 2015

Marie NOIREAULT (épouse BRUNET)

le 28 janvier 2015

Roland SEINE le 31 janvier 2015

André ARCHAMBAULT le 2 février 2015

André RAULT le 7 février 2015.

Edith GAZEAU (épouse MARSAC)

le 9 février 2015

Ginette CLER (épouse BAUDOUIN)

le 11 février 2015

Germaine MARCHÉ (épouse PORTEJOIE)

le 20 février 2015

Jeannine DROUET (épouse DUBOSQ)

le 24 février 2015

Marie MATRAT (épouse ESTIEZ)

le 11 mars 2015

Odette DUPUIS (épouse FAUCHER)

le 12 mars 2015

Berthe MERLET (épouse LARCHER)

le 13 mars 2015

Jean-Louis ROUFFIN

le 14 mars 2015

Charlotte FAUCHER

(épouse GOURJAULT) ..le 22 mars 2015

Denise NOURRIGEON (épouse BADIN)

le 27 mars 2015

Raymond GUIONNET le 11 avril 2015

André VAIRÉ le 23 avril 2015

Régis DENIS le 28 avril 2015

Denise MUREAU (épouse SUIRE) ...

le 30 avril 2015

René DENIS le 7 mai 2015

Berthe FOUQUET (épouse SABOURIN)

le 7 mai 2015

Pierre DROUHET le 9 mai 2015

INFORMATIONS PRATIQUES MAIRIES

Site : www.ville-celles-sur-belle.com

Courriel: Mairie.cellessurbelle@wanadoo.fr

Celles-sur-Belle > 05 49 79 80 17

Verrines : mer. 16h15 à 18h, vend. 15h à 17h > 05 49 79 70 69

Montigné : mercredi de 13h30 à 16h > 05 49 79 70 69

Rejoignez-nous sur Facebook, mairie Celles-sur-Belle

ESPACE PIERRE CERTAIN - MOTOS ANCIENNES

<http://www.ville-celles-sur-belle.com>

Sur le site de l'Abbaye Royale à Celles-sur-Belle, vous découvrirez des motocyclettes d'exception regroupées par un amateur passionné de rallye, dont les plus anciennes ont plus d'un siècle.

Pierre Certain a consacré sa vie à la moto. Dès son plus jeune âge, il découvre le monde des motards. Mécanicien, il accumule les connaissances techniques sur les différents modèles de motos. Véritable expert, il invente aussi ses propres modèles de course ou de cross. Fou de voyages, il a parcouru des dizaines de milliers de kilomètres rêvant et découvrant l'Europe au guidon de ses motos.

A visiter à l'Abbaye Royale:

Espace Pierre Certain
12 rue des halles,
79370 Celles-sur-Belle,
Tél: 05 49 32 14 99
Tél: 05 49 32 92 28



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

BUDGET DE LA COMMUNE : ET SI L'ON PARLAIT D'ECONOMIE ?

Engagé dans un plan d'économies auquel les communes doivent contribuer, l'Etat vient d'annoncer un processus de réduction de la dotation annuelle de fonctionnement. Conjugué à la stagnation, voire à la baisse de nos recettes fiscales, cela nous oblige :

- soit à augmenter les impôts pour compenser ces pertes de recettes
- soit à réduire les dépenses sur nos charges de fonctionnement et sur des investissements qui ne sont plus en phase avec les nécessités collectives.

Nous nous sommes opposés à l'augmentation des impôts communaux en 2014 et intercommunaux en 2015 convaincus qu'il faut avant tout réduire certaines dépenses, à commencer par le nombre et le montant des indemnités des élus.

Par ailleurs, nous demandons la réduction des dépenses et des investissements de prestige et d'image : maison Larcher, ancrage d'un orgue dans l'église, coût engendré par l'acquisition et la maintenance d'une collection de motos anciennes, soutien financier à une équipe sportive professionnelle...

Enfin, nous n'acceptons pas plus que l'argent public, votre argent, puisse être utilisé, sans garantie, sur un projet d'initiative privée : vente d'un terrain municipal pour la construction d'un cabinet médical privé. Nos demandes de précisions sur ce projet, qui nous concerne tous sont restées sans réponse. Et, cerise sur le gâteau, le conseil municipal a voté la vente de ce terrain à un prix 20 % inférieur à sa valeur estimée...

Nous sommes bien loin du délicat équilibre budgétaire municipal entre rigueur et dynamisme au service de TOUS les citoyens !

Faites-nous part de vos remarques, questions, suggestions sur notre blog : cellesessentiel.unblog.fr ou par mail cellesessentiel@gmail.com

Vos représentants au conseil municipal : Christian PICARD, Françoise PAIRAULT, Francis PINTAUD, Myriam MULTON, Philippe RUSSEIL.

FÊTE NATIONALE

Celles-sur-Belle - Montigné - Verrines-sous-Celles

<http://www.ville-celles-sur-belle.com>

LUNDI 13 juillet 2015

- à 23h **Feu d'artifice** pyro-musical - Parc de l'Abbaye (entrée par la vallée de la Belle)
- à 23h30 - **Bal populaire sur la Place des Epoux Laurant** (1)

La circulation sera interdite dans le secteur par arrêté municipal du haut de la rue de l'Eglise à la rue du Clos de l'Abbaye.

MARDI 14 juillet 2015

à CELLES-SUR-BELLE, PARC DE L'ABBAYE

- **8h à 11h** : Partie de pêche à l'étang de l'Abbaye (pré-inscription obligatoire en mairie)
 - **11h30** : Revue des sapeurs-pompiers + parcours découverte et orientation.
 - **12h** : Apéritif suivi du traditionnel déjeuner populaire (pain, rillettes, saucisson sec, fromage et boissons fournis par la municipalité dans les différents lieux)
- Apporter aussi votre pique-nique (barbecue à disposition)

à VERRINES-SOUS-CELLES : Préau de la mairie (2), Bonneuil (chez Bruno et Martine), La Ronze.

à MONTIGNÉ : **Repas à la salle des fêtes sur inscription.**

>>> Pour chaque site apporter vos jeux de société, cartes, boules,...

APRÈS-MIDI : INTERMÈDE MUSICAL PAR L'ALOUETTE

14h, parc de l'Abbaye à Celles-sur-Belle, 15h à Verrines-sous-Celles, 16h à Montigné

20h VERRINES-SOUS-CELLES pour les habitants des 3 communes

Apporter votre pique-nique pour un dîner populaire préau de la mairie (2)

(1) En cas de mauvais temps, repli salle des fêtes de Celles-sur-Belle

(2) En cas de mauvais temps, repli salle des fêtes de Verrines-sous-Celles



Pass gratuit pour visiter le parc et les jardins de l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle

Le prix d'entrée dans les jardins de l'Abbaye est fixé à 1€ du 15 juin au 15 septembre. L'accès reste gratuit toute l'année pour tous les habitants des trois communes associées et ceux qui les accompagnent (famille, amis), munis de la carte ci-contre ou d'un justificatif de domicile.

